

Délibération n°2024-04

Séance du 26 Mars 2024

Délégués titulaires présents : Monsieur le Président Anne-Jacques de BOUVILLE

Communauté de Communes de la Forêt : M.TESTA

Communauté de Commune de la Plaine du Nord Loiret : MM. GOUT, CHACHIGNON, CHANTEAU

Communauté de Communes du Pithiverais Gâtinais : Mme BELOEIL, MM. GUERTON, PILLETTE, COURTOIS, DUAULT, GAINVILLE, RICHET, RIVIERE, BREDONTIOT, BARRIER, COULON, CRISSA,

Communauté de Communes du Pithiverais : MM. BERTHIER, BOUARD, COLMAN, Marc GROSSIER, Mme PAILLOUX, MM. PALLU, HUTTEAU.

Délégués suppléants présents :

Communauté de Communes de la Forêt : M. DETROIT.

Communauté de Commune de la Plaine du Nord Loiret : M. LOISEAU.

Communauté de Communes du Pithiverais Gâtinais : MM. EUVRARD, BARBERON, Mme LEVY, MM. LALUQUE, GUERTON, MANGEANT.

Communauté de Communes du Pithiverais : MM. BOBET, TRANSON, DURAND.

Absents excusés :

Communauté de Communes de la Forêt : M. BEAUVALET, Mme IVALDI, MM. DENIS, DAUVILLIER, HARDOUIN, ROBERT, Mme BAUDU, BRIE, PELLE.

Communauté de Commune de la Plaine du Nord Loiret : M. BOUYSSOU, LEBRET, Mme DUPRE, MM. BESNARD, BOURGEOIS, MONCEAU, DA SILVA, BRISSON.

Communauté de Communes du Pithiverais Gâtinais : MM. MURAT, BERARD, DESBOIS, LESSEUR, BLONDEAU, GEORGES, BERTHELOT, ROUSSEAU, ARCHENAUT, BREUILLARD, Mme RAUTURIER, MM. GAURAT, GIRARD, BOUTEILLE, BAUER, SEVIN, Mme MASURE, MM. SUTTIN, DELAPLANCHE, Mme LESSEUR, MM. PROFFIT, VOLKRINGER, DA SILVA, LEROY, CAILLARD, NICOLLE.

Communauté de Communes du Pithiverais : Mme BARRAULT, MM. PERRIER, ROCHER, PERON, Mme GASTELIER, M. BARJONET, Mme VALLOIS, MM. LEGRAND, DAUDIER, Mme ARTAUD, M. VICECONTI, Mme MERCIER, M. Benoît GROSSIER, Mme ROBILLARD, MM. GUERINET, VINCENT, Mme COQUIL, MM. GRILLERE, YOYOTTE, MONCEAU, Mme POINCLOUX, MM. BROSSE, SOUILAH, LANGUILLE, LAIZEAU, DOUILLET, MOUSSINET, Mme SERGENT, MM. ALLIMONIER.

Pouvoirs

Monsieur DESBOIS a donné pouvoir à Monsieur BARRIER.

Monsieur BROSSE a donné pouvoir à Monsieur de BOUVILLE.

Assistaient également à la réunion :

Emmanuel CAMPLO : chargé de mission.

Éric MENARD : technicien de rivière

Lucie Riant MARCHAND : secrétaire/comptable

Hugo VIRETTO : chargé de mission

Thomas PERTHUIS : stagiaire

DÉTERMINATION DES RÉSULTATS DE L'EXERCICE 2023 À AFFECTER

Sur proposition de Monsieur le Président,

Le Comité Syndical,

Vu le résultat d'exécution positif de la section d'investissement du budget 2023 arrêté à la somme de **161 070,20 €**

Vu le résultat d'exécution positif de la section de fonctionnement du budget 2023 arrêté à la somme de **104 865,50 €**.

Vu l'excédent de fonctionnement du Compte Administratif 2023 s'élevant à **104 865,50 €**.

Vu l'excédent d'investissement du Compte Administratif 2023 s'élevant à
Vu les restes à réaliser du Compte Administratif 2023 s'élevant à **567 833**
(soit en dépenses 271 117.49 € et en recettes 296 716.46 €).

Vu l'instruction comptable et budgétaire M 57,

Après en avoir délibéré,

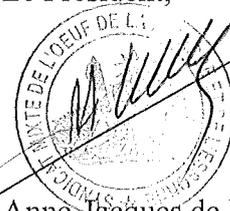
1) *Décide* le report :

la somme de **104 865.50 €** à l'article **002** (recettes) de la section de fonctionnement au budget 2024.

la somme de **161 070.20 €** à l'article **001** (recettes) de la section d'investissement au budget 2024.

Fait et délibéré en séance, les jours, mois et an susdits.

Pour extrait conforme,
Le Président,



Anne-Jacques de BOUVILLE

Envoyé en préfecture le 11/04/2024

Reçu en préfecture le 11/04/2024

Publié le

ID : 045-200074268-20240326-04_2024-DE

Berger
Levrault